

**Sujet :** [INTERNET] Enquête publique – OD PLAST

**De :** tomdelph dourdain

**Date :** 02/02/2024 13:32

**Pour :** pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

Bonjour,

Nous habitons la commune de Bais depuis 2004 et l'article paru dans Ouest-France ce 2 février 2024 nous interpelle.

En effet, nous sommes scandalisés par cette entreprise peu scrupuleuse des lois et de la réglementation en vigueur. Sans parler de la municipalité, qui n'a pu en 2019, ne pas être au courant des extensions en cours lors du démarrage des travaux sans autorisation préalable, ni permis de construire.

Nous qui empruntons régulièrement les chemins de randonnée de Bais avons été interloqués à l'époque par l'extension de cette entreprise, au cœur même de la commune, bitumant des parcelles entières de terres agricoles, logeant des chemins balisés et la rivière Quincampoix.

Cette entreprise est d'une nuisance sonore impressionnante. Nous ne savons pas comment font les riverains pour vivre et supporter ce bruit de fonds omniprésent, ces balais de camions, ces bip-bip de recul incessants... jours de semaine mais surtout week-end inclus !

Nous n'empruntons aujourd'hui quasiment plus le chemin de randonnée qui longe les immenses espaces de stockage de cette usine. Le paysage y est tellement désolant...

Cette entreprise génère, certes des emplois sur la commune, nous ne pouvons le nier. Mais, au prix d'un désengagement écologique et réglementaire qui n'est acceptable pour personne.

Un grand merci à l'association vitrénne Tuvalu pour son engagement et pour avoir mis en lumière ce projet illégal.

Cordialement.

Delphine et Thomas DOURDAIN